

# Le bulletin de Fontenay



L'été s'annonce chaud, chaud ! Nous avons la chance à Fontenay de disposer d'endroits frais et agréables... L'aire de loisirs et son plan d'eau, le gué des blés et le bord de la Vègre, n'hésitez pas à en profiter ...

Le Comité des Fêtes fait encore les 400 coups : Après la soirée animée « cochon grillé » et le super feu d'artifice tiré au plan d'eau le 30 juin dernier, l'équipe organise son traditionnel bric à brac le 9 septembre prochain. Qu'on se le dise ...

Différents aménagements sont en cours de réalisation , qu'il s'agisse d'éclairage public, de sécurité, de rénovation des bâtiments communaux, d'environnement, nous vous présentons ici l'avancement des travaux...

Fontenay bientôt connecté, la Fibre optique arrive...

1918-2018, cent ans après nous aurons une pensée particulière pour les Poilus de Fontenay qui ont perdu la vie pour notre liberté...

Bonne lecture de ces quelques articles et bon été à tous.

Bien à vous. Monique LHOPITAL



**Fleurissement**  
Les jardinières situées aux entrées du village, devenues vétustes ont été remplacées ; La place de l'église offre toujours ses corbeilles de fleurs colorées ; Près des rambardes métalliques des charmilles apporteront une touche végétale apaisante...



## Notre école

### Rentrée 2018 :

Malgré la baisse des effectifs qui continue... nous nous réjouissons du maintien des 4 classes du SIVOS.

Pendant les congés, la porte de l'école sera remplacée par une porte permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite et anti-intrusion.



Nous avons fêté Marie Hélène Barré, responsable de la cantine, qui a pris sa retraite au mois de mai. Son remplacement est en cours.



Suite au retour à la semaine de 4 jours, une nouvelle organisation des emplois du temps du personnel sera mise en place à la rentrée.

La CC LBN propose un accueil de loisirs le mercredi à Brûlon. Possibilité matin et /ou après-midi, repas du midi. Renseignements : [www.cc-lbn.fr](http://www.cc-lbn.fr)

SIVOS DE LA VEGRE 2018-2019			Origines des élèves			
			Asnières	Fontenay	Poillé	Hors Sivos
Mme WATHIER	TPS	6	1	4		1
	PS	8	0	2	5	1
	MS	8	1	2	5	0
Mme LE MOUILLOUR	GS	10	2	3	4	1
	CP	8	1	3	4	0
<b>Ecole FONTENAY</b>		<b>40</b>	5	14	18	3
Mme DUPRÉ	CE1	8	3	3	2	0
	CE2	9	3	2	2	2
Mme MOREAU	CM1	11	2	4	4	1
	CM2	12	1	6	4	1
<b>Ecole POILLÉ</b>		<b>40</b>	9	15	12	4
<b>TOTAL</b>		<b>80</b>	14	29	30	7



## L'aire de loisirs Le Tébert

Il aura fallu presque une année pour « rénover » l'aire de loisirs... Après l'assèchement l'été dernier, le curage en novembre, l'enrochement en mars 2018, et grâce à l'énorme travail d'élus et de bénévoles, l'aire de loisirs est enfin fonctionnelle. Un grand merci à eux !

Créée en 1992, sous la mandature de Roger Dubois, l'aire de loisirs de Fontenay a fait le bonheur des familles, leur offrant une halte sympathique en pleine nature au cœur même du village, un espace de jeux pour les enfants, un terrain de boules, un espace pique-nique convivial dans un cadre verdoyant et arboré. Le plan d'eau Le Tébert a été régulièrement empoissonné, permettant ainsi aux amateurs la pratique de la pêche.

La restauration du lieu a été réalisée avec le souci de préserver son esprit et son caractère. C'est ainsi que le plan d'eau a retrouvé sa fonction, débarrassé des encombrants nénuphars et des boues stagnantes, les poissons ayant retrouvé leur place, il n'attend plus que les pêcheurs !!!

Pendant la journée des bénévoles, les abords du plan d'eau ont été débarrassés des pierres et autres restes du curage, le terrain a été aplani, du gazon semé, les tables de pique-nique ont été repeintes... Un superbe terrain de boules surplombe le plan d'eau. Des jeux de plein air ont été installés dans la partie boisée.

Ce-faisant, nous espérons que les familles de Fontenay re-trouveront le chemin et les plaisirs de l'aire de loisirs... Son accès est libre et gratuit.

La Municipalité a confié par convention la gestion du plan d'eau, surveillance, empoissonnement, et vente des cartes de pêche, au Comité des Fêtes dont les membres sont habilités à vérifier que les pêcheurs sont bien porteurs d'une carte à jour.



## PLAN D'EAU COMMUNAL RÉGLEMENTATION POUR LA SAISON 2018

**La carte de pêche est obligatoire** : en vente à la Mairie aux heures d'ouverture ou auprès des responsables lors de leur passage au plan d'eau. Cette carte est strictement personnelle, une seule est autorisée par pêcheur, celle-ci devra être présentée à toute réquisition des membres de la commission de la pêche.

La carte donne droit de pêcher :

Adultes : deux cannes maximum, Enfants de moins de 12 ans : 1 seule canne

Tarifs à la journée : Enfants de 8 à 12 ans : **2 €** - Adultes : **5 €**

**Carte Saison 2018 : valable du 10 Mai au 31 Octobre 2018 : 15 €**

### Dates et horaires d'ouverture

**Ouverture de la pêche au plan d'eau** : Tous les jours du 10 Mai au 31 Octobre 2018

**Horaires** : 8h – 20h (sauf journées truites)

### Interdiction Absolue :

De la pêche à la traîne, à la cuiller, au vif et à la balance

De jeter dans l'eau toute sorte d'appâts

De camper sur place, soit avec une toile, une caravane ou camping car

De circuler autour du plan d'eau avec les véhicules (autos, motos, mobylettes, etc...)

### Non-respect du présent règlement

Le Comité des Fêtes chargé de la gestion du plan d'eau par la Commune se réserve le droit de retirer le droit de pêche à tout pêcheur qui ne respecterait pas le présent règlement ou abuserait du droit qui lui est accordé. Il se réserve également avec l'accord de la Mairie le droit de fermer à son gré la pêche pour une raison déterminée, telle que : alevinage, pollution, festivité, travaux etc...



## Eclairage public et sécurité

Pour répondre à la fois aux obligations réglementaires imposées par la législation, et assurer la sécurité tout en proposant un environnement agréable et valorisant, plusieurs aménagements ont été réalisés.

Impasse de la Roquentinière, les lanternes énergivores devenues obsolètes ont été remplacées par de l'éclairage éco énergétique.

Des prises pour les décorations de fin d'année ont été posées à plusieurs endroits pour compléter l'existant.

Un candélabre a été installé près de la place de stationnement PMR sur le parking de la mairie. Le parking rue de la Tannerie dispose maintenant d'un éclairage Led écologique et de prises pour les branchements lors des manifestations.

## Aménagement Parking rue de la Tannerie

Afin de répondre aux problèmes de sécurité liés à la présence de l'abribus vétuste implanté au coin du parking, la municipalité procède à son remplacement. Positionné derrière la haie, sur une dalle de béton, bénéficiant de l'éclairage, le nouvel abribus qui accueille une vingtaine de jeunes sera opérationnel dès la rentrée de septembre.



Afin d'encourager les usagers à maintenir cet espace commun dans un état de propreté permanent, il a été décidé de positionner les conteneurs de tri le long de la haie sur une dalle de béton, plus facile à entretenir. Nous espérons que chacun fera preuve de civisme pour que notre environnement ne soit plus pollué par l'abandon des déchets autour des colonnes.



## Le déploiement de la Fibre à l'habitant : un chantier aussi important que l'électricité dans les années 30 !

Le Département de la Sarthe déploie un réseau public Très Haut Débit en fibre optique : Sarthe Numérique, pour compenser les zones rurales où les opérateurs privés n'iront pas. Il a fait appel aux Communautés de communes pour que chaque territoire soit acteur de son développement.

La CC LBN a choisi de répondre à cette offre et a mobilisé ses finances ! Les villages les moins bien « connectés » sont servis en premier lieu. Les travaux sur Fontenay ont déjà commencé... Une fois la commune raccordée, des réunions d'information seront organisées et les foyers éligibles pourront alors choisir un abonnement auprès de l'un des 7 opérateurs présents sur le territoire....



## Le Gué des blés et la Vègre...

Une super balade le long de la Vègre que vous pourrez commencer en prenant la route de la Tannerie, puis la route d'Asnières (dir. Le Flessier) ; sur votre droite un chemin bordé d'arbres fruitiers vous emmène vers la Vègre, que vous longerez en passant sous la LGV avant d'arriver au Gué des Blés. Vous pouvez le traverser et continuer sur les chemins de Poillé ou retrouver la voie communale...



## A venir...

En septembre seront entrepris des travaux de rénovation de la façade de la mairie. Après son nettoyage et la reprise des corniches et tableaux, on procèdera au remplacement des boiseries, fenêtres et portes. La porte principale permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite.



## Végétation privée débordante sur la voie publique : taillez vos haies !

Afin de ne procurer aucune gêne de l'éclairage public, des passants ou encore des véhicules et garantir la sécurité de tous, la Mairie de Fontenay rappelle aux habitants qu'ils ont une obligation d'élagage de la végétation et sont tenus d'assurer l'alignement de leurs haies et l'élagage de leurs arbres lorsque ces derniers se trouvent en bordure ou en surplomb du domaine public.



## FONTENAY SUR VÈGRE 1914- 1918



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

### HOMMAGE À SES SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

A Fontenay, la liste nominative des poilus morts pour la France est gravée dans la pierre du monument aux morts et dans le marbre d'une plaque située dans l'église.

Le centenaire de la guerre de 1914-1918 m'a décidée à entreprendre des recherches afin de redonner un visage humain à ces soldats, découvrir leur vie, leurs racines villageoises et familiales, retracer leur quotidien, relater leur parcours pendant cette terrible guerre.

Un fascicule de 40 pages est édité et sera en vente pour l'occasion (réservation possible). Une exposition se tiendra à la salle des fêtes de Fontenay en novembre prochain.



La commémoration du 11 novembre 1918 sera célébrée à Fontenay le **dimanche 18 novembre**. Messe pour la Paix à 9h30. Après la cérémonie au Monument aux Morts, Inauguration de l'exposition « Hommage à nos Poilus », suivie du traditionnel vin d'honneur.

### REPAS DES AÎNÉS

La journée se poursuivra par le **traditionnel déjeuner avec les Aînés** de la commune au restaurant Le Saint Philibert.

## Fontenay-sur-Vègre

Bienvenue sur le site officiel de la commune



<http://www.fontenay-sur-vegre.mairie72.fr/>

## Mairie

**FONTENAY s/ VÈGRE**

Tél : 02 43 95 52 10

[mairie.fontenay.sur.vegre@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontenay.sur.vegre@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi : 9h à 12h et 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h

Directeur de la publication : Monique LHOPITAL